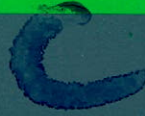




Assurance-vie
Desjardins

1 9 9 1



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

POINTS SAILLANTS

	1991 \$	Variation %
Actif*	2 910 738 000	11
Capital et excédents	187 770 000	2
Primes et cotisations	580 726 000	12
Revenu total	745 243 000	8
Prestations et rentes	380 185 000	13
Résultat net	8 161 000	(45)
Encours	44 400 637 000	15

* Comprend les fonds distincts sous gestion de 921 millions de dollars.

SOMMAIRE

Message du président	2
Commentaires sur les résultats financiers	6
Résumé des activités de l'année	9
Conseil d'administration	14
Direction	15
États financiers	
Résultats	16
Excédents	17
Bilan	18
Évolution de la situation financière	20
Actif net des fonds distincts	21
Notes complémentaires	22
Bureaux et agences	28

MME IRENA GWIAZDON, CHARGÉE D'ASSISTANCE, A FAIT PARTIE DE L'ÉQUIPE D'ÉVACMED QUI EST VENUE EN AIDE À M. CHABOT. LES DIFFÉRENTS SERVICES D'ASSISTANCE QUE L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS INTÈGRE À SES SERVICES FINANCIERS SONT FOURNIS PAR ÉVACMED, UNE DE SES FILIALES. L'OFFRE DE TELS SERVICES PAR LA COMPAGNIE ILLUSTRE BIEN SON DÉVOUEMENT ENVERS SES ASSURÉS.

RAPPORT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1991

L'Assurance-vie Desjardins, compagnie d'assurances de personnes du Mouvement Desjardins, offre tant aux individus qu'aux collectivités une gamme de produits et services financiers de qualité, concurrentiels et appropriés.

L'Assurance-vie Desjardins atteint ses marchés au Québec et à l'extérieur par des réseaux diversifiés de distribution et avec le support de ses partenaires du Mouvement Desjardins. Pour ce faire, elle agit dans le respect des valeurs coopératives Desjardins et s'appuie sur des collaborateurs convaincus de l'importance du service à sa clientèle, sur une technologie de pointe et sur l'efficacité de ses opérations.




J'ai eu recours aux excellents services d'assistance d'Évacmed lors de mon hospitalisation en Grèce. Je n'ai eu à me soucier de rien, pas même de mon retour au pays, au cours duquel un médecin m'a accompagné. Je ne pouvais demander mieux.

M. Gérard Chabot

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le premier exercice complet de l'Assurance-vie Desjardins depuis le regroupement des deux sociétés qui la constituent s'est déroulé dans un contexte qui a contraint la jeune société à tirer le meilleur d'elle-même. Les tâches exigées par le regroupement ont été nombreuses, complexes et souvent délicates. S'y sont ajoutés les impératifs d'une plus grande harmonisation nécessaire et souhaitable avec La société financière des caisses Desjardins inc., ses autres filiales et l'ensemble du Mouvement Desjardins, de même que le défi de maintenir une croissance importante malgré le climat économique défavorable et la prise en main énergique d'une situation difficile dans le portefeuille des prêts hypothécaires.

Ces contraintes n'ont pas empêché la compagnie de maintenir sa croissance. L'actif sous gestion a franchi en 1991 le cap des 3 milliards de dollars et l'encours consolidé dépasse les 51 milliards de dollars. Toutefois, les conditions économiques difficiles qui ont fortement touché notre jeune portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux nous ont empêchés de célébrer ce qui a été à plusieurs autres égards une année record.

A black and white portrait of a man with dark hair, wearing a dark suit, white shirt, and dark tie. He is smiling slightly and looking towards the camera. His hands are resting on a surface in front of him.

Si se au premier du monde de l'assurance et de celui des services de type bancaire, au sein d'un réseau coopératif, l'assurance-vie Desjardins consacre toutes ses énergies à être un exemple unique de succès rentable en fournissant des services appréciés de toutes ses clientes.

Nous avons connu des ventes extraordinaires en assurances et rentes collectives et une forte croissance des revenus de primes en assurances et rentes individuelles. Nos ventes en assurances individuelles ont augmenté malgré leur plafonnement dans l'industrie au Canada et alors que nous traversions, avec succès, la période la plus exigeante dans le regroupement des opérations d'assurances individuelles, soit l'unification du réseau, l'uniformisation des produits, des tarifs et, récemment, celle de la rémunération qui a fait de tous nos assureurs-vie des entrepreneurs fiscalement autonomes, mais entièrement consacrés au service de la clientèle de l'Assurance-vie Desjardins. L'entendement des assureurs-vie et leur confiance dans leurs moyens ainsi que dans ceux que peuvent leur apporter à la fois l'Assurance-vie Desjardins et tout le Mouvement, ont permis de régler un dossier important pour l'avenir de l'entreprise et de ses assureurs-vie. Nous abordons un futur prometteur.

Toutefois, la récession, si elle nous a épargnés sur le plan des opérations d'assurance proprement dites, a durement frappé notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et, partant, nos résultats financiers. Cette pénible expérience, dont les causes sont présentées dans les pages qui suivent, est une première dans l'histoire de la compagnie. Elle a été assumée avec toute la prudence requise, tant par le conseil d'administration que par l'équipe de direction et des mesures énergiques ont été prises. Aussi une évaluation rigoureuse de la situation a-t-elle été faite, validée par les conclusions de l'étude d'une firme externe d'experts et nombre de changements requis, tant sur le plan du personnel de gestion que sur le plan de l'administration, ont-ils été mis en place. De plus, des provisions adéquates ont été prises et portées aux états financiers, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR), tels qu'ils sont maintenant appliqués aux compagnies d'assurance-vie à charte québécoise.

Nous avons aussi connu en 1991 un événement malheureux et une première dans notre industrie, soit la liquidation des Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie. Elle s'effectuera toutefois sans aucune perte pour les assurés, qui sont

membres de fait du milieu coopératif québécois, grâce à l'engagement pris par la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes, financé par toutes les compagnies selon leur part de marché. Nous avons d'ailleurs procédé au versement d'une première contribution fin 1991, au montant de 1,9 million de dollars et cela pourrait se répéter dans l'avenir selon la base de contribution retenue et le coût final de la liquidation.

Ces événements marquants dans la vie de l'entreprise et de l'industrie doivent tout de même être placés dans leur juste perspective. L'industrie des assurances de personnes est toujours très solide et elle est la mieux capitalisée de tout le secteur financier. Quant à l'Assurance-vie Desjardins, sa rentabilité intrinsèque, sa capitalisation de près de 10 % de l'actif et son appartenance au Mouvement Desjardins lui confèrent sans doute une place des plus enviables parmi les compagnies d'assurance-vie tant canadiennes que québécoises.

C'est dans ce contexte financier sécuritaire que se dessinent enfin des perspectives fort intéressantes pour l'avenir. Sur le plan économique, selon nos prévisions, une baisse marquée des taux d'intérêt ne peut que soulager des débiteurs épuisés par la longueur et la gravité de la récession et devrait nous permettre de connaître d'abord un plafonnement des arrérages de nos créances hypothécaires au premier semestre, puis une récupération en deuxième moitié d'année.

Sur le plan commercial, de concert avec La société financière des caisses Desjardins inc., des projets de maillage intéressants s'élaborent entre l'Assurance-vie Desjardins, ses assureurs-vie et les différentes institutions du Mouvement Desjardins et, au premier chef, les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins. Mis en oeuvre, ces projets nous permettront progressivement de rejoindre plus facilement nos clientèles respectives et de satisfaire leurs différents besoins en matière de services financiers de façon à la fois plus complète et plus durable et ce, en respectant toujours les hauts standards de qualité reconnus à Desjardins et l'autonomie positivement assumée et efficacement coordonnée des différents partenaires Desjardins.

C'est dans ce climat que se développent des actions concertées dans lesquelles divers intervenants du Mouvement Desjardins conjuguent leurs efforts afin de fournir à leurs membres ou leurs clients des services innovateurs, dans leur nature ou dans leur approche. C'est le cas des Grands Ensembles habitation et automobile Desjardins, auxquels nous avons apporté une contribution substantielle. C'est le cas aussi des services du Centre d'autorisation et de paiement des services de santé, que l'Assurance-vie Desjardins a mis à la disposition d'une très grande partie de sa clientèle.

Cette complémentarité, bien souvent évoquée au cours du 15^e Congrès du Mouvement des caisses Desjardins, est l'un des axes principaux de l'ensemble des actions que nous entamons ou poursuivons afin de mieux répondre aux attentes des membres, des dirigeants et des employés du réseau Desjardins.

De même, les intermédiaires de marché avec qui nous faisons des affaires, hors du Mouvement Desjardins, trouvent chez nous un fournisseur de services de qualité qui travaille en complémentarité avec eux au service de leur clientèle. Tout en maintenant avec ces intermédiaires des relations de confiance, nous faisons équipe avec eux au service de leurs clients.

Sise au confluent du monde de l'assurance et de celui des services de type bancaire, au sein d'un réseau coopératif, l'Assurance-vie Desjardins consacre toutes ses énergies à être un exemple unique de succès rentable en fournissant des services appréciés de toutes ses clientèles.

Sur cette voie, nous recevons attention, encouragements et conseils avisés des membres du conseil d'administration qui se sont penchés sur tous les grands dossiers de la compagnie. Ils ont apporté leur réflexion à la planification stratégique. Ils se sont réunis, en comités et en conseil, à un rythme accéléré. Je tiens à les remercier de leur soutien et leur grande disponibilité.

Ils ont porté une grande attention, entre autres, à l'intégration des opérations de la nouvelle compagnie, veillant à ce qu'elle se réalise efficacement et sans que les assurés en subissent de préjudice, bien au contraire. Le conseil a notam-

ment approuvé l'application d'une disposition, incluse dans la loi constituant l'Assurance-vie Desjardins inc., destinée à protéger les assurés participants. Cette disposition se traduit par une participation versée à ces assurés à compter de janvier 1992 sous la forme d'une garantie additionnelle d'assurance-accident.

Se conformant à la loi, mais aussi à l'esprit qui prévaut dans l'entreprise et dans le Mouvement, le conseil a créé un comité de déontologie et adopté rapidement un code en ce sens.

D'autre part, nous avons vu à regret se retirer du conseil, lors de la dernière assemblée générale, MM. Louis-Philippe Poulin et Maurice Lavallée. Ce sentiment de perte a été aggravé, hélas, par le décès de M. Poulin, survenu quelques mois plus tard. MM. Léonard Deschamps et Claude Désilets ont pris la relève et se sont immédiatement plongés, avec ardeur et compétence, dans les dossiers soumis au conseil. Un autre membre du conseil nous a quittés en cours d'exercice. M. Michel Parent, en effet, a été élu au poste de président de la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec. Son successeur à notre conseil est le vice-président de cette fédération et président du conseil de la Caisse d'économie des policiers de la C.U.M., M. Émile Bisaillon.

Deux des administrateurs ont été désignés pour siéger au conseil des filiales de la compagnie. M. Jean-Guy Chaput est membre du conseil d'Évacmed et M. Jacques Sylvestre, de ceux de Laurier Life Holdings Ltd. et de La Compagnie d'Assurance-vie Laurier. Celle-ci a beaucoup développé, au cours de l'année, ses relations avec notre compagnie sur différents plans, au bénéfice des deux compagnies. Elle a connu une bonne croissance. Son actif a augmenté de 6 % et atteint 106 millions de dollars. Son chiffre d'affaires a progressé de 17 % pour s'établir à 45 millions de dollars en primes brutes.

Évacmed a mis en marché de nouveaux services et compte de nouveaux clients. Elle offre maintenant plusieurs services reliés à son programme d'assistance, qui inclut notamment l'assistance voyage et une assistance d'ordre juridique, dont bénéficient, entre autres, beaucoup de membres

et de clients du Mouvement Desjardins. Au nombre des nouveaux clients d'Évacmed, il faut mentionner la Société d'assurance-automobile du Québec qui lui a confié, à la suite d'un appel d'offres, le rapatriement de victimes d'accidents de la route survenus à l'étranger. Évacmed est le pivot du développement des diverses formes d'assistance qui répondront à des besoins croissants au sein de la population.

De tels besoins sont au centre des préoccupations de la Commission sur les services pour le Troisième âge mise sur pied par le Mouvement Desjardins et l'Association Générale de Retraites par Répartition, un groupe français qui possède en ce domaine une expertise reconnue. La mise sur pied de ce groupe de travail s'inscrit dans le cadre de l'entente entre le Mouvement Desjardins et l'AGRR, qui a déjà donné lieu au lancement, au printemps 1991, d'une assurance-voyage offerte conjointement par l'AGRR, les Assurances du Crédit Mutuel et notre compagnie.

Bien épaulée par les administrateurs, la direction de la compagnie a pu compter sur le dévouement et l'efficacité du personnel. Le regroupement, les restructurations et les changements de toutes sortes qui les accompagnent imposent un lourd fardeau en plus du travail courant. Tous les membres du personnel ont magnifiquement répondu à l'appel, et particulièrement sur le plan de la productivité. La compagnie et le personnel syndiqué sont particulièrement fiers du succès de la première négociation collective de travail, menée dans un climat d'ouverture et de confiance. Je tiens à remercier tous les membres de la direction et du personnel cadre, ainsi que tous les membres du personnel et de l'équipe des assureurs-vie pour l'excellent travail qui a été accompli dans un contexte souvent difficile.

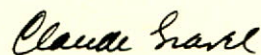
Le regroupement a entraîné beaucoup de confirmations et de modifications au sein du personnel cadre. De plus, un nouveau membre s'est joint à la direction au printemps. M. Jacques V. Goyer a été nommé premier vice-président Placements. À ce poste, il a assumé avec compétence et détermination une difficile succession. De nouveaux collaborateurs se sont joints à l'équipe des Placements, notamment M. Harry J. Plafter,

vice-président Gestion et Placements immobiliers. Au cours de l'été, M. Louis Chassé a été nommé vice-président Ressources humaines et Relations de travail.

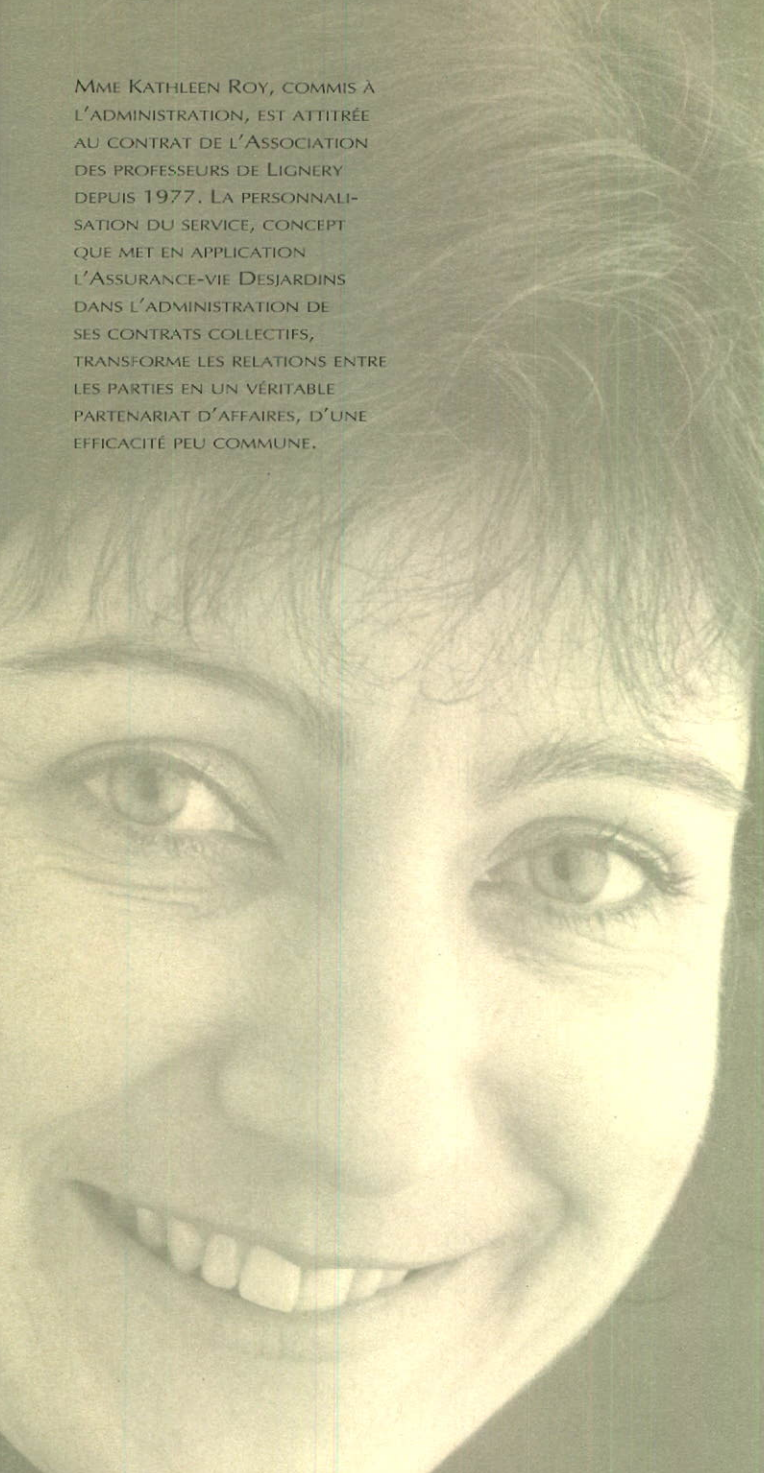
Au terme de cet exercice, nous avons la conviction que l'Assurance-vie Desjardins est bien engagée pour répondre entièrement, au cours des années qui viennent, aux attentes de ses partenaires du Mouvement Desjardins. Étroitement liée à ce réseau, forte des acquis des compagnies qui l'ont constituée, en bonne santé financière et dotée d'un personnel expérimenté et de réseaux complémentaires de démarcheurs, elle se consacrera à l'amélioration des services qu'elle offre déjà, à leur intégration efficace dans l'offre de services Desjardins et au développement de nouvelles avenues dans son domaine. Elle est déjà, ici, celle qui protège le plus grand nombre de personnes avec le plus large éventail de services par l'intermédiaire de la plus grande variété de réseaux de distribution. Tout en restant dans son domaine propre, la protection des personnes, elle continuera à étendre ses services, en les multipliant et en les mettant à la disposition d'un plus grand nombre de clients.

Du même coup, surmontant grâce à sa taille, sa rentabilité et son efficacité les fluctuations qui sont le lot de toutes les institutions financières, elle continuera à être un élément profitable pour La société financière des caisses Desjardins inc. et le Mouvement Desjardins, ainsi qu'un assureur fiable et sûr pour sa clientèle.

Le président et chef de la direction



Claude Gravel



MME KATHLEEN ROY, COMMIS À L'ADMINISTRATION, EST ATTIRÉE AU CONTRAT DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY DEPUIS 1977. LA PERSONNALISATION DU SERVICE, CONCEPT QUE MET EN APPLICATION L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS DANS L'ADMINISTRATION DE SES CONTRATS COLLECTIFS, TRANSFORME LES RELATIONS ENTRE LES PARTIES EN UN VÉRITABLE PARTENARIAT D'AFFAIRES, D'UNE EFFICACITÉ PEU COMMUNE.

COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS FINANCIERS

Changements apportés aux états financiers

Les méthodes de comptabilisation et la présentation des états financiers ont fait l'objet de plusieurs changements par suite de modifications à la réglementation visant à permettre l'application des principes comptables généralement reconnus. Les principaux changements ont trait à l'évaluation des placements et de la provision mathématique. En outre, les fonds distincts et les excédents des fonds généraux pour les contrats avec et sans participation sont l'objet d'états distincts.

Les fonds généraux

Les primes d'assurance et les cotisations de rentes ont augmenté de 12 % au cours de l'exercice 1991, totalisant 581 millions de dollars. Le revenu en primes et cotisations a progressé de 20 % en assurances et rentes individuelles, de 13 % en assurances et rentes collectives et de 8 % dans l'ensemble des assurances fournies au réseau Desjardins et à ses membres.

Les ventes de l'équipe des assureurs-vie Desjardins ont augmenté de 12 % en assurances individuelles. Cependant, elles n'ont pas augmenté dans le domaine des rentes individuelles, surtout parce que la période de pointe des ventes, en début d'année, est survenue alors que nous étions dans une phase intensive de l'intégration de l'équipe.

Après 14 ans d'affiliation avec l'Assurance-vie Desjardins, je constate que le service, les échanges et la résolution de problèmes se font toujours de façon harmonieuse et dans le respect des intérêts de chacun.

M. Donald Laurin
Association des professeurs de Lignery

En revanche, dans le secteur des rentes collectives, les ventes déjà exceptionnelles de l'année précédente ont fait un bond de 47 %, notamment grâce à l'obtention de nouveaux contrats de rentes en vertu du programme fédéral-provincial d'adaptation pour les travailleurs âgés se chiffrant à 51 millions de dollars en 1991. En assurances collectives, hors du Mouvement Desjardins, les ventes ont progressé de 20 %. Le volume total de primes a augmenté dans la même proportion et avoisine maintenant les 100 millions de dollars.

Les primes des assurances souscrites par les membres des caisses Desjardins et les employés du réseau ont connu une bonne augmentation en 1991, malgré l'offre gratuite de protections valant plus de 6 millions de dollars aux membres des caisses, dans le cadre des promotions des Grands Ensembles habitation et automobile Desjardins. Le succès de la campagne de promotion de l'Assurance vie-épargne Desjardins de 1990 a produit cette année une augmentation de primes de 13 %.

Relativement exempte des effets de la récession dans le domaine des ventes, la compagnie s'en est ressentie cependant au titre des revenus de placements. La bonne tenue traditionnelle des portefeuilles d'actions et d'obligations de la compagnie s'est poursuivie mais elle a été assombrie par une augmentation importante des créances irrécouvrables dans les prêts hypothécaires. Ce portefeuille est concentré dans les secteurs commercial et industriel, puisque la compagnie ne concurrence pas ses partenaires Desjardins dans les prêts résidentiels, et cette situation l'a exposée, plus que les autres assureurs, aux conséquences des défauts de paiement de nombreuses sociétés emprunteuses terrassées par la récession. De plus, ce portefeuille, trop concentré dans une région, avait beaucoup augmenté au cours des années 1987 à 1989, période d'euphorie comme le reconnaît maintenant toute l'industrie, tandis que la forte croissance de l'immobilier favorisait la surestimation des immeubles et, partant, celle du montant des prêts consentis.

Cet ensemble de facteurs a singulièrement exposé la compagnie et constitue l'une des prin-

cipales causes de la diminution de 13 % au poste des revenus de placements. La compagnie estime que le manque à gagner va graduellement se résorber dans le portefeuille des prêts hypothécaires. Elle a constitué des réserves suffisantes et elle a pris toutes les dispositions nécessaires pour améliorer la qualité et le rendement de ce portefeuille. La note 5 présente d'autre part l'état des portefeuilles. Il en ressort, entre autres, que la valeur marchande de l'ensemble des portefeuilles est supérieure de près de 118 millions de dollars à leur valeur comptable, alors qu'elle leur était inférieure de 22 millions de dollars au terme de l'exercice précédent.

L'exercice se solde par une augmentation de 8 % des produits, qui s'établissent à plus de 745 millions de dollars.

Les charges les plus importantes sont les prestations et les rentes que verse la compagnie au titre de ses contrats. Elles ont augmenté de 13 % en 1991 pour atteindre 380 millions de dollars. Leur croissance a été proportionnelle à celle du volume d'affaires, en dépit d'une hausse des prestations d'invalidité, surtout à court terme, qu'entraîne une situation difficile dans l'industrie et le commerce et malgré le fait que plusieurs contrats de rentes donnent lieu, dès leur prise d'effet, au versement de prestations.

L'augmentation de la provision mathématique est légèrement supérieure à celle du volume d'affaires. Elle a progressé de 15 % et se chiffre à 193 millions de dollars.

Les frais d'administration n'ont augmenté que de 5 %, une croissance nettement inférieure à celle des produits. La différence entre le taux de croissance de ces deux postes est une bonne indication de l'amélioration de la productivité dans l'entreprise. La compagnie a obtenu ce bon résultat en dépit du fait que l'essentiel des frais entraînés par le regroupement des deux anciennes compagnies a été absorbé en 1991. À ce poste, un gain sur la comptabilisation du loyer du siège social a été annulé en pratique par la cotisation imprévue de 1,9 million de dollars levée par la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes.

Au terme de l'exercice, les charges s'établissent au total à 714 millions de dollars, soit une augmentation de 12 %.

Les résultats

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'établit à un peu plus de 30,8 millions de dollars, en diminution de 46 % sur celui de l'exercice précédent. Les participations et ristournes se chiffrent à 20 millions de dollars. Les titulaires de contrats avec participation recevront des participations conformes aux échelles prévues par la loi en vertu de laquelle est constituée l'Assurance-vie Desjardins inc. Cette loi contient diverses dispositions visant à protéger les intérêts des assurés participants, l'une ayant trait à la garantie pour cinq ans du paiement de participations. Les preneurs de contrats comprenant des clauses contractuelles qui prévoient des ristournes selon les résultats techniques de l'exercice pour leur groupe recevront des ristournes conformes à ces dispositions.

Le résultat net de l'exercice, au montant de 8,2 millions de dollars, est inférieur de moitié à celui de l'exercice précédent, une fois prises les réserves et dispositions pour assainir le portefeuille de prêts hypothécaires. La part des résultats de l'exercice attribuable aux actionnaires, qui s'établit à 11,5 millions de dollars, correspond à un rendement de 9,1 % sur l'avoir des actionnaires, lequel avait de plus été augmenté de 1,8 million de dollars en début d'exercice, par suite des ajustements dus à l'application de nouvelles règles comptables. La compagnie a versé un dividende de 4,5 millions de dollars à La société financière des caisses Desjardins inc. à même les excédents.

Les fonds distincts

Les fonds distincts sont l'objet d'un état présenté en page 21. Ils sont comptabilisés à leur valeur marchande. Les augmentations ou réductions de la valeur de ces portefeuilles produisent un effet correspondant sur la valeur des engagements de la compagnie au titre de ces fonds et n'ont donc pas d'incidence sur le résultat d'exploitation.

En 1991, les portefeuilles des fonds distincts ont bénéficié du rétablissement des marchés boursiers qui a provoqué un redressement sub-

stantiel. Ils présentent des profits en capital de 73 millions de dollars alors qu'ils accusaient au terme de l'exercice précédent des pertes de 81 millions de dollars. Les cotisations sont demeurées sensiblement au même niveau qu'en 1990, tandis que les prestations ont diminué des deux tiers. Au total, l'actif net des fonds distincts a augmenté de 15 % et atteignait 917 millions de dollars à la fin de l'exercice.

Le bilan

L'actif des fonds généraux a augmenté de 9 % au terme de l'exercice 1991. Compte tenu de la valeur des fonds distincts, l'actif total se chiffre à un peu plus de 2,9 milliards de dollars, une augmentation de 11 % par rapport à l'exercice précédent. En incluant l'actif des filiales, l'actif sous gestion consolidé dépasse les 3 milliards de dollars. Aux postes de l'actif de la compagnie, il importe de souligner la faible progression des prêts hypothécaires et l'augmentation au poste Immeubles, par suite du transfert d'immeubles repris en exercice de garanties.

Le capital-actions et les excédents totalisent 187,8 millions de dollars, en légère croissance par rapport à l'exercice précédent. Le capital et les excédents constituent une valeur amplement suffisante par rapport à l'actif pour garantir à nos assurés une complète sécurité, et ils permettent à la compagnie d'excéder les normes de solvabilité reconnues dans l'industrie.

L'encours

La valeur des engagements de l'Assurance-vie Desjardins inc. en vertu de ses contrats d'assurance-vie atteignait à la fin de l'exercice 44,4 milliards de dollars, en hausse de plus de 15 % sur l'encours à la fin de 1990. Consolidé avec celui de sa filiale, La Compagnie d'Assurance-vie Laurier, l'encours dépasse 51 milliards de dollars.

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Le personnel de l'Assurance-vie Desjardins a été fort affairé au cours de l'exercice 1991. La croissance soutenue de la compagnie, ainsi que l'achèvement des importantes activités d'intégration reliées au regroupement de 1990, lui ont apporté nombre de défis qu'il a su relever avec efficacité, dévouement et compétence.

Efficacité

Absorber une bonne croissance des affaires tout en poursuivant d'importantes activités d'intégration et en maintenant un service à la clientèle de qualité n'est pas une mince tâche, mais le personnel de la compagnie s'en est acquitté avec beaucoup d'efficacité.

La première vice-présidence Assurances et Rentes individuelles a été particulièrement touchée par cette situation. Elle a consacré de nombreux efforts à regrouper les activités reliées aux assurances et aux rentes individuelles des deux anciennes compagnies à ses bureaux du Complexe Desjardins, à Montréal.

M. ANDRÉ DROLET, CONSEILLER PRINCIPAL EN PLANIFICATION FINANCIÈRE, EST L'UN DES SPÉCIALISTES DE L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS QUI ONT ANALYSÉ LA SITUATION DE M. MARTINEAU. LE SERVICE EST OFFERT PAR L'ENTREMISE DES ASSUREURS-VIE DESJARDINS. POUR OFFRIR UN TEL SERVICE, L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS S'APPUIE D'ABORD ET AVANT TOUT SUR LA COMPÉTENCE DE SES EMPLOYÉS.

Pour ma planification financière et successorale, j'ai eu affaire à des gens d'expérience, sérieux et consciencieux. Ils ont émis des commentaires intéressants qui m'ont éclairé sur bien des points. Leurs conseils me sont utiles.

M. André Martineau
Propriétaire d'une compagnie de gestion

Sa structure a été complétée et son équipe d'administration constituée. Elle dispose désormais d'un réseau de vente intégré, qui comprend 19 agences situées aux quatre coins du Québec. Le recrutement des assureurs-vie s'est poursuivi; leur effectif était de 355 personnes au 31 décembre 1991. Malgré toutes ces activités supplémentaires, les ventes d'assurances individuelles de la compagnie ont augmenté de façon beaucoup plus appréciable que celles de l'industrie au Canada.

Le personnel de la première vice-présidence Assurances et Rentes collectives a également affiché des résultats notables, tout en menant rondement ses activités d'intégration. Le volume d'affaires de cette première vice-présidence a progressé de 13 % par rapport à l'année précédente, qui était déjà exceptionnelle sur ce plan.

Ce sont d'ailleurs les cotisations de rentes collectives qui ont connu la plus forte progression au sein de la compagnie, avec un bond de 47 %. Des contrats obtenus au cours de 1991, les plus importants sont ceux du Programme d'adaptation pour les travailleurs âgés (PATA), octroyés conjointement par le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux. L'Assurance-vie Desjardins a remporté 10 contrats, d'une valeur globale de près de 51 millions de dollars, à la suite d'appels d'offres. Ces contrats permettent à plus de 1 200 travailleurs âgés du Québec, de l'Ontario, de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba qui ont été licenciés de toucher des prestations.

Plusieurs nouveaux groupes ont par ailleurs choisi les régimes d'assurances collectives de la compagnie en 1991, contribuant ainsi à faire augmenter les primes de 20 %. Parmi ces groupes figurent la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec, les employés syndiqués non syndiqués du réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Un nombre important de membres de la Fédération des médecins spécialistes du Québec ont également adhéré au contrat obtenu par la compagnie l'an dernier.

À la première vice-présidence Assurances et Rentes des caisses, l'encours de l'Assurance vie-

épargne Desjardins a franchi le cap du milliard de dollars à la suite d'une augmentation des primes de 13 %. C'est là le résultat d'une excellente collaboration de la part du personnel des caisses dans la mise en marché de ce service.

Les équipements informatiques à la fine pointe de la technologie constituent l'un des éléments de base de l'efficacité du personnel de l'entreprise. Bien consciente de ce fait, la compagnie a acquis un nouvel ordinateur central plus puissant. Ce nouvel équipement permettra de répondre aux besoins suscités par la croissance soutenue des affaires de la compagnie, tout en réduisant significativement les dépenses reliées au traitement informatique et en augmentant la qualité du service offert.

L'Assurance-vie Desjardins a également mis en place une nouvelle structure de télécommunication informatique, laquelle s'intègre harmonieusement à celle du Mouvement des caisses Desjardins. Déjà, la compagnie fait bénéficier sa filiale torontoise, La Compagnie d'Assurance-vie Laurier, des avantages de cette nouvelle structure en mettant à sa disposition, par voie de télécommunication, son système d'administration de contrats d'assurance et de rentes individuelles.

Parallèlement, profitant de toutes les occasions possibles, l'Assurance-vie Desjardins a rendu ses systèmes informatiques plus performants au cours de 1991. Des travaux d'entretien et d'amélioration ont été effectués lors des nombreuses conversions de systèmes informatiques rendues nécessaires à la suite du regroupement, qui a même donné l'occasion, dans certains cas, d'implanter de nouveaux systèmes. C'est le cas du système de gestion comptable de l'entreprise et du système de gestion des placements dans les valeurs mobilières.

L'implantation de ce dernier système fait suite à l'intégration des activités de la première vice-présidence Placements et des divers portefeuilles qu'elle gère.

Une restructuration de l'organisation du travail au sein de ce secteur a été menée lors de l'intégration. On a également procédé à une révision de la stratégie de placements et de la politique

de crédit, toujours dans le but d'atteindre une plus grande efficacité administrative.

Dévouement

Malgré le surcroît de travail occasionné par le regroupement et la croissance des affaires, le personnel de l'Assurance-vie Desjardins n'a pas pour le moins négligé les besoins des assurés. C'est au contraire avec dévouement qu'il a cherché à les satisfaire de la meilleure façon possible.

Le dévouement de l'Assurance-vie Desjardins envers les assurés passe d'abord et avant tout par l'offre des services financiers les mieux adaptés à leurs besoins. C'est pourquoi elle revoit et améliore ses services constamment.

Ce fut notamment le cas du service Assurances collectives pour les entreprises. Ce régime d'une grande souplesse est offert par les caisses Desjardins en collaboration avec notre réseau d'assureurs-vie. Il est destiné aux entreprises de moins de 10 employés et peut être étendu dans certains cas à des entreprises comptant jusqu'à 25 employés. Il comporte maintenant de nouvelles garanties, comme l'assurance des frais généraux et l'assurance des frais dentaires.

En ce qui concerne l'Assurance voyage Desjardins, plusieurs ententes ont été conclues avec des hôpitaux, cliniques et médecins de la Floride. En vertu de ces ententes, l'assuré n'a pas à payer lorsqu'il subit des traitements dans un de ces établissements de santé, puisqu'ils facturent directement l'Assurance-vie Desjardins qui se charge des démarches administratives auprès de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Il est à noter que ces ententes prévalent également pour les personnes assurées en vertu d'une assurance collective de la compagnie dont la garantie des frais hospitaliers et paramédicaux comporte une assurance-voyage.

L'Assurance-vie Desjardins n'hésite pas à innover pour répondre aux différents besoins de ses assurés et a lancé, en ce sens, de nouveaux services comme le Programme d'assistance aux employés victimes d'actes violents. Ce programme comprend à la fois des services préventifs et des traitements curatifs pour les employés des caisses Desjardins et d'autres composantes

du Mouvement Desjardins qui sont victimes d'actes de violence comme les vols, les représailles, les menaces de mort, etc. Ce nouveau service a été spécifiquement conçu pour répondre à un besoin exprimé par certaines fédérations du Mouvement Desjardins.

Assistance Desjardins est un autre bel exemple d'innovation. Le concept d'assistance aux personnes en difficulté, déjà intégré aux garanties d'assurance-voyage de la compagnie, sous le nom d'assistance-voyage, a été élargi au cours de 1991. L'Assistance Desjardins permet d'obtenir de l'information sur diverses questions techniques reliées aux problèmes de la vie courante aussi bien que sur des questions d'ordre juridique. Ce nouveau service est offert gratuitement aux assurés de l'Assurance prêt Desjardins et de l'Assurance populaire Desjardins. Les titulaires d'une police universelle Évolutive Desjardins pourront également bénéficier de ce service au cours de 1992. La compagnie étudie la possibilité de l'intégrer à d'autres services financiers.

Instavie, une police d'assurance-vie temporaire dont l'établissement est instantané, est également un nouveau service, offert par l'intermédiaire des assureurs-vie Desjardins. Grâce à ses nombreuses garanties en cas de maladie ou d'accident qui s'ajoutent à une protection de base sur la vie, ce régime présente un attrait certain pour combler des besoins particuliers.

Le dévouement manifeste des employés de la compagnie à l'égard du développement du Mouvement des caisses Desjardins ne s'est pas démenti au cours de 1991. La compagnie en a même fait l'un de ses grands objectifs.

Afin de recueillir les commentaires des caisses Desjardins et de discuter de divers sujets relatifs à la compagnie, la direction de l'Assurance-vie Desjardins a entrepris une tournée des fédérations et des secteurs de caisses. On profite également de l'occasion pour présenter les grandes orientations stratégiques de la compagnie pour les prochaines années. Jusqu'à présent, toutes les fédérations québécoises ont été visitées, de même que plusieurs secteurs de caisses. Cette tournée se poursuivra en 1992. Les échanges effectués dans le cadre de ces rencontres sont

excellents et confirment la complémentarité du réseau et des services de l'Assurance-vie Desjardins avec ceux des caisses.

L'Assurance-vie Desjardins accorde une grande importance aux suites du 15^e Congrès du Mouvement des caisses Desjardins. L'examen de la synthèse des ateliers démontre que la compagnie répond déjà à plusieurs attentes exprimées par les caisses Desjardins vis-à-vis leurs filiales. Toutefois, afin de répondre encore mieux aux demandes exprimées, l'Assurance-vie Desjardins a adopté un plan d'action détaillé dont la réalisation a commencé avec le début de l'année 1992.

Les filiales du Mouvement Desjardins ne sont pas laissées pour compte. L'Assurance-vie Desjardins entretient d'étroites relations avec elles et encourage l'utilisation de leurs services. C'est ainsi que les services d'Info-Logik ont été retenus pour la rémunération des employés et des assureurs-vie. Le service du Centre d'autorisation et de paiement des services de santé a également été inclus dans la très grande majorité de ses nouveaux contrats et de ses renouvellements d'assurances collectives depuis l'automne dernier. L'Assurance-vie Desjardins fournit également aux titulaires de la carte de crédit Visa Desjardins divers services d'assurance et d'assistance.

Le dévouement de la compagnie s'est également fait sentir sur le plan social. L'Assurance-vie Desjardins a apporté une grande contribution, sous forme de dons et de commandites, aux activités de plusieurs organismes éducatifs, culturels, sportifs, de recherche ou de bienfaisance. Une large part des dons de la compagnie ont été attribués à divers hôpitaux et organisations œuvrant dans le domaine de la santé. Parmi les nombreuses commandites figurent entre autres l'événement Expotech et les Prix de la famille. Ces prix sont décernés par la Fédération des unions de famille pour reconnaître les gestes posés en faveur de l'action familiale. Trois événements du golf professionnel québécois ont également été commandités. Il s'agit de la Coupe Assurance-vie Desjardins, du Défi La Sauvergarde-Desjardins et du Rendez-vous Seniors Assurance-vie Desjardins.

La protection de l'environnement occupe une place majeure parmi les commandites de l'Assurance-vie Desjardins, qui a complété en 1991 la distribution gratuite de 40 000 exemplaires du livre Mieux vivre avec son environnement qu'elle avait commandité l'année précédente. Elle a également préparé la publication, sous forme de cahier spécial, d'une version abrégée de ce volume, afin d'en rendre le contenu accessible au plus grand nombre de personnes possible. Quelque 710 000 exemplaires de ce cahier ont été insérés dans l'édition du samedi 8 février 1992 de la très grande majorité des quotidiens du Québec. Ces efforts de sensibilisation à la protection de l'environnement ont été appuyés par nombre de pratiques «vertes» au sein de la compagnie, comme l'utilisation de papier recyclé, la cueillette sélective des déchets en vue de recyclage, la récupération de produits dangereux et la distribution à tous les employés d'une tasse fabriquée à partir de matières recyclées afin de réduire considérablement l'utilisation de contenants en mousse de polystyrène.

Parallèlement à ces commandites, la compagnie a réalisé au printemps de 1991, par l'entremise de la télévision et des médias imprimés, la seconde phase de sa campagne de publicité institutionnelle amorcée l'année précédente.

Compétence

La compétence des employés de l'Assurance-vie Desjardins est la pierre d'assise de la qualité de son service à la clientèle. La compagnie consacre de nombreux efforts à tenir à jour les connaissances de ses employés, à l'aide d'une politique soutenue d'encouragement au perfectionnement.

Plus de la moitié des employés ont suivi un ou plusieurs cours de formation donnés au sein de la compagnie ou dans différents établissements d'enseignement. Certains d'entre eux se sont particulièrement illustrés. Mmes Nathalie Bouchard et Diane Gaulin ont été reçues fellows de la Société des actuares. MM. Mario Clusiau et Robin Veilleux sont devenus master fellows du Life Management Institute. Mmes Martine Auger, Lucie Turgeon, Jocelyne Mitchell ainsi que MM. Guy Faucher, Carl Fraser et Claude Labrosse sont de nouveaux fellows du même

organisme. Enfin, M. François Lalande s'est vu décerner le diplôme de Certified Financial Analyst et M. Gilles Boutin a obtenu une maîtrise en administration des affaires.

Le regroupement et les réaffectations d'employés à de nouveaux postes ont suscité des besoins spécifiques en matière de formation et plusieurs initiatives ont été prises afin d'y répondre rapidement. À la première vice-présidence Assurances et Rentes individuelles par exemple, une compagnie fictive a été créée pour des besoins précis de formation pratique. Ces types de programmes, bien adaptés, sont d'une efficacité remarquable, grâce entre autres à la motivation des employés à y participer.

Le Cercle Desjardins réunit les meilleurs assureurs-vie Desjardins. M. Louis-Marie Castonguay, de Lac-Beauport, préside ce club d'élite. Il est secondé par M. Réjean Boyer, de Saint-Rémi, et par M. Yvon B. Béland, de Fleurimont. L'agence Desjardins, dirigée par M. Léandre Boutin, a mérité l'honneur de recevoir le méritas Excellence, décerné à la meilleure agence de l'entreprise.

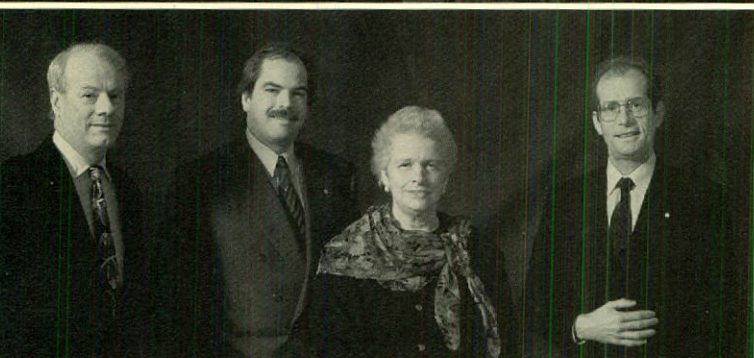
L'Assurance-vie Desjardins a par ailleurs procédé à plusieurs réévaluations afin de permettre à ses employés d'évoluer à l'intérieur de systèmes qui favorisent l'expression de leur compétence. C'est ainsi que tous les emplois de l'entreprise ont été évalués, que toutes les descriptions de tâches ont été révisées, qu'un nouveau système général de rémunération a été mis sur pied et que nombre de politiques ont été harmonisées et implantées. L'adoption d'une politique d'accès à l'égalité en emploi est notamment du nombre de ces révisions.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Gravel, f.s.a., f.i.c.a.
 Sillery (Québec)
 Président du comité exécutif
 Président du comité de placements
 Membre du comité des ressources humaines

Yves Malo
 Outremont (Québec)
 Président du conseil
 Vice-président du comité exécutif
 Membre du comité de placements

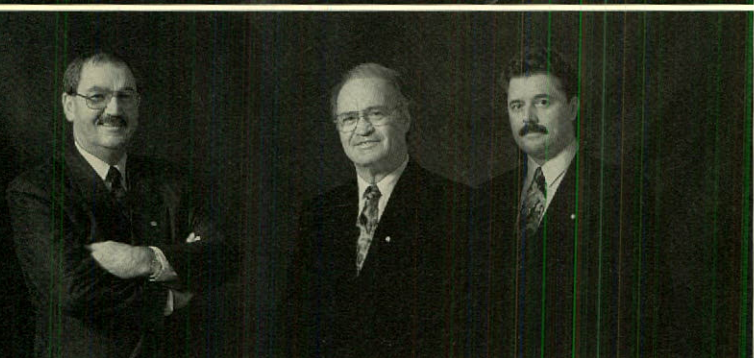


M^e Jacques Sylvestre
 Saint-Hyacinthe (Québec)
 Président du comité des ressources humaines

M^e Michel Tourangeau
 Montréal (Québec)
 Vice-président du comité de déontologie
 Membre du comité de vérification

Céline L. Morin, m.s.s., m.a.p.
 Lévis (Québec)
 Présidente du comité de déontologie

Normand Collet
 Winnipeg (Manitoba)
 Membre du comité des ressources humaines



René Deraspe
 Fatima (Québec)
 Président du comité de vérification

François Giguère
 Saint-Joseph-de-Beauce (Québec)
 Membre du comité exécutif
 Membre du comité de placements

Jean-G. Chaput
 Montréal (Québec)
 Premier vice-président du conseil
 Vice-président du comité de placements
 Membre du comité exécutif



Pierre Mercure
 Val d'Or (Québec)
 Vice-président du comité de vérification

Fernand Bidal
 Coniston (Ontario)
 Membre du comité de vérification

Émile Bisaillon
 Montréal (Québec)
 Membre du comité des ressources humaines



Serge Simard
 Ville de La Baie (Québec)
 Deuxième vice-président du conseil
 Membre du comité exécutif
 Membre du comité de déontologie

Léonard Deschamps
 Montréal (Québec)
 Vice-président du comité des ressources humaines

Pierre Fortier
 Outremont (Québec)
 Membre du comité exécutif
 Membre du comité des ressources humaines

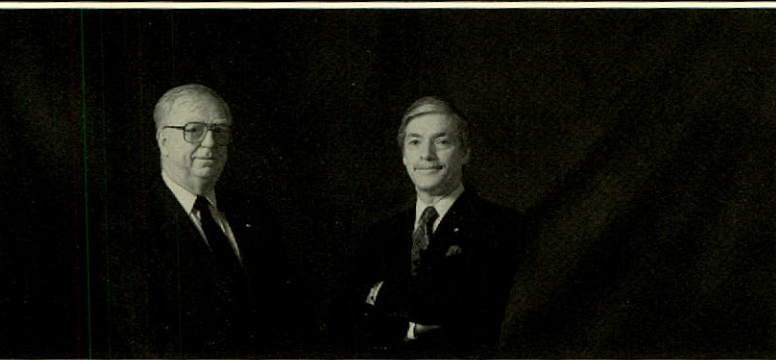
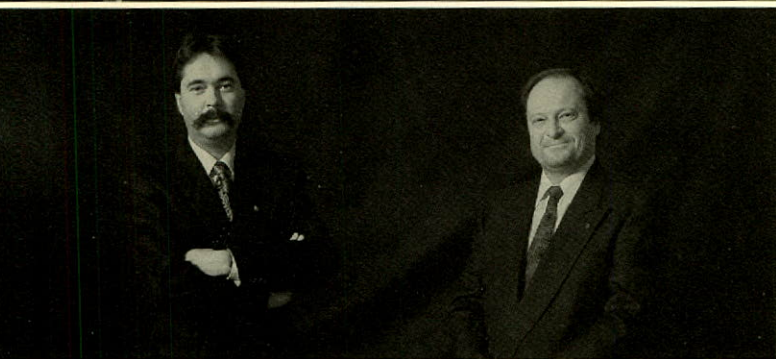
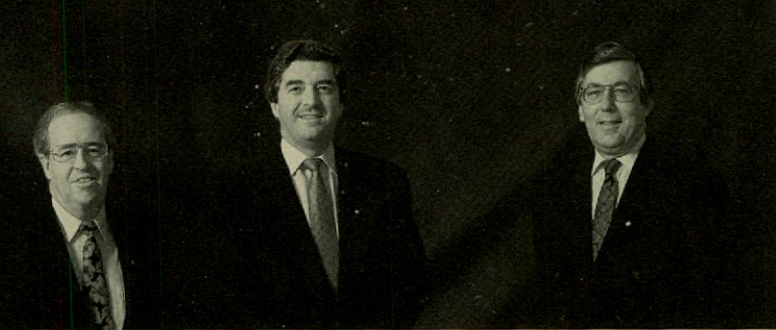
Albert Scallon
 Sherbrooke (Québec)
 Membre du comité de placements



Raymond Métivier
 Cabano (Québec)
 Membre du comité de vérification

Claude Désilets
 Sainte-Eulalie (Québec)
 Membre du comité de déontologie

Fernand Houle, m.v.
 Saint-Félix-de-Valois (Québec)
 Membre du comité de déontologie



DIRECTION

Jean-Louis Garant, c.m.a., f.l.m.i.

Premier vice-président
Assurances et Rentes collectives

Claude Gravel, f.s.a., f.i.c.a.

Président et chef de la direction

Camille Fortier, m.b.a., f.s.a., f.i.c.a.

Premier vice-président
Assurances et Rentes des caisses
Assurances et Rentes individuelles
(Ventes et Mise en marché)

Marcel Pepin, m.b.a., f.s.a., f.i.c.a.

Premier vice-président
Planification, Actuariat, Contrôle et Systèmes

Jacques V. Goyer, II.J., m.b.a.

Premier vice-président
Placements

Louis-R. Labrecque, f.s.a., f.i.c.a.

Premier vice-président
Assurances et Rentes individuelles
(Recherche, Actuariat et Service à la clientèle)

Jean-Claude Beaulieu, c.r.i., f.l.m.i.

Premier vice-président
Ressources humaines et Administration

ASSURANCES ET RENTES DES CAISSES

Gabriel Boulanger, f.l.m.i.
Services aux membres

Jean-Claude Bourgault,
f.s.a., f.i.c.a.
Marketing

Serge Côté, f.s.a., f.i.c.a.
Services professionnels et
Actuariat

André Duval, m.sc.c.
Services aux employés et
dirigeants

ASSURANCES ET RENTES COLLECTIVES

Jean-Claude Arbour
Ventes

Jean-Louis Fiset, f.s.a., f.i.c.a.
Actuariat et Tarification

Lucien Roy, b.sc., m.b.a.
Administration et Prestations

ASSURANCES ET RENTES INDIVIDUELLES

Alain Bédard, f.s.a., f.i.c.a.
Ventes

Réal Bolduc, f.s.a., f.i.c.a.
Recherche, Actuariat,
Rentes et Coordination des
systèmes

Florent Gauthier, c.r.i.
Service à la clientèle

PLANIFICATION, ACTUARIAT, CONTRÔLE ET SYSTÈMES

Gérard Bélanger, m.sc.com.
Développement des systèmes

Jacques Gariépy, c.m.a.
Contrôle

Camil Lévesque,
f.s.a., f.i.c.a., m.b.a.
Actuariat corporatif

Neil Meagher, f.l.m.i./m.
Technologies et Systématisation

PLACEMENTS

Diane Fleurent, c.f.a.
Placements mobiliers

Ghislaine Laberge
Placements hypothécaires

Harry J. Plafter, b.a.a.
Gestion et Placements immobiliers

RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Jacques G. Beaugard, avocat
Secrétariat et
Affaires gouvernementales

Réjean Boucher
Services administratifs

Gilles Juneau, f.l.m.i.
Communications

Louis Chassé, c.r.i.
Ressources humaines et
Relations de travail

Claude Deslauriers, c.g.a.
Vérification interne

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	1991	1990
PRODUITS		
<i>Primes et cotisations</i>	580 726	518 514
<i>Intérêts, dividendes, loyers et gains nets en capital après déduction des frais de placements (note 5 - iii)</i>	145 665	166 984
<i>Honoraires de gestion et autres</i>	8 782	5 843
<i>Virements de réserve des fonds distincts</i>	10 070	619
	745 243	691 960
CHARGES		
<i>Prestations et rentes</i>	380 185	336 466
<i>Augmentation de la provision mathématique</i>	193 453	167 973
<i>Intérêts sur prestations et sommes en dépôt</i>	16 024	18 356
<i>Taxes sur primes et taxes diverses</i>	8 502	6 853
<i>Commissions</i>	21 114	18 430
<i>Administration (note 11)</i>	76 805	73 093
<i>Honoraires de gestion</i>	18 315	13 971
	714 398	635 142
	30 845	56 818
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	20 148	33 198
<i>Participations et ristournes (note 12)</i>	10 697	23 620
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU	2 536	8 831
<i>Impôts sur le revenu (note 13)</i>	8 161	14 789
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		

EXCÉDENTS

EXCÉDENTS DES CONTRATS AVEC PARTICIPATION

AU 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	Excédents affectés	Excédents non affectés	Total 1991	Total 1990
Solde au début redressé (note 4)	6 984	52 789	59 773	66 083
Résultat net de l'exercice	—	(3 315)	(3 315)	(6 203)
Augmentation de la réserve complémentaire à la provision mathématique de certains contrats	1 063	(1 063)	—	—
Virement des fonds des contrats avec participation au fonds des actionnaires	—	(161)	(161)	(107)
Solde à la fin	8 047	48 250	56 297	59 773

EXCÉDENTS DES CONTRATS SANS PARTICIPATION

AU 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	Excédents affectés	Excédents non affectés	Total 1991	Total 1990
Solde au début redressé (note 4)	2 935	105 151	108 086	92 987
Résultat net de l'exercice	—	11 476	11 476	20 992
Augmentation de la réserve complémentaire à la provision mathématique de certains contrats	255	(255)	—	—
Virement des fonds des contrats avec participation au fonds des actionnaires	—	161	161	107
Dividendes	—	(4 500)	(4 500)	(6 000)
Solde à la fin	3 190	112 033	115 223	108 086

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	1991	1990
ACTIF		
Fonds généraux		
Obligations et débiteures (note 5 - i)	766 267	703 065
Actions et parts sociales (note 5 - i)	127 287	96 388
Placements dans des filiales	14 168	15 336
Prêts hypothécaires (note 5 - i)	821 061	793 718
Avances sur polices	15 867	16 130
Immeubles (notes 5 - i et 6)	101 721	67 408
Mobilier et équipement (note 7)	6 960	7 428
Encaisse	14 451	3 565
Dépôts à terme	32 522	46 060
Primes et cotisations à recevoir	29 478	26 961
Revenus de placements à recevoir	26 305	27 444
Autres éléments à court terme	33 770	22 644
Total de l'actif des fonds généraux	1 989 857	1 826 147
Fonds distincts (note 8)	920 881	797 713
	2 910 738	2 623 860

Approuvé par le conseil d'administration
Yves Malo, président du conseil
Claude Gravel, f.s.a., f.i.c.a., président et chef de la direction

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de l'Assurance-vie Desjardins inc.

Nous avons vérifié le bilan de l'Assurance-vie Desjardins inc. au 31 décembre 1991 et les états des résultats, des excédents des contrats avec participation, des excédents des contrats sans participation, de l'évolution de la situation financière et de l'actif net des fonds distincts de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, d'après ce qu'indiquent les livres de la compagnie et d'après les explications et les renseignements qui nous ont été donnés, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1991, les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, les exigences de la Loi sur les assurances du Québec et d'une loi privée de l'Assemblée nationale du Québec.

Mallette Maheu
Comptables agréés

Québec, le 6 février 1992

	1991	1990
Passif		
Fonds généraux		
<i>Provision mathématique</i>	1 551 309	1 357 857
<i>Provision pour demandes de prestations en voie de règlement et pour celles non déclarées</i>	33 508	36 390
<i>Provision pour participations et ristournes</i>	24 373	31 981
<i>Dépôts des assurés</i>	147 350	138 755
<i>Gains et pertes reportés sur placements (note 5 - ii)</i>	325	5 697
<i>Commissions, salaires et autres frais à payer</i>	10 591	18 141
<i>Hypothèque à payer</i>	6 427	6 450
<i>Taxes à payer</i>	1 439	614
<i>Autres éléments à court terme</i>	26 765	46 153
	1 802 087	1 642 038
Excédents des contrats avec participation	56 297	59 773
Avoir des actionnaires		
<i>Capital-actions (note 9)</i>	2 120	2 120
<i>Surplus d'apport</i>	14 130	14 130
Excédents des contrats sans participation	115 223	108 086
	187 770	184 109
Total du passif et des excédents des fonds généraux	1 989 857	1 826 147
Fonds distincts	920 881	797 713
	2 910 738	2 623 860

Engagements et éventualité (notes 14 et 15)

RAPPORT DE L'ACTUAIRE DÉSIGNÉ

Aux titulaires de polices et aux actionnaires de l'Assurance-vie Desjardins inc.

J'ai évalué le passif des polices dans le bilan de la compagnie au 31 décembre 1991 et l'augmentation du passif actuariel dans son état des résultats pour l'année terminée à cette date conformément à la pratique actuarielle reconnue.

À mon avis, les résultats de l'évaluation sont appropriés et fidèlement présentés dans les états financiers.

Camil Lévesque
Fellow de l'Institut canadien des actuaires

Lévis, le 6 février 1992

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	1991	1990
EXPLOITATION		
Résultat net de l'exercice	8 161	14 789
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissement de certains éléments d'actif	(3 383)	(649)
Augmentation des provisions au titre des prestations futures	182 962	162 852
Amortissement des gains et pertes réalisés et non réalisés, des gains et pertes reportés et dévaluations des placements	28 657	1 417
Divers	1 168	3 518
	217 565	181 927
Augmentation (diminution) des montants non répartis en fin d'exercice	(12 938)	4 551
Augmentation des dépôts des assurés	8 595	14 074
Autres	(25 439)	1 900
	187 783	202 452
INVESTISSEMENT		
Placements - acquisitions	(628 815)	(719 539)
Placements - cessions	442 880	545 829
	(185 935)	(173 710)
FINANCEMENT		
Remboursement du fonds de réserve	—	(575)
Dividendes	(4 500)	(6 000)
	(4 500)	(6 575)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE ET DES DÉPÔTS À TERME		
	(2 652)	22 167

ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

AU 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	1991	1990
SOLDE AU DÉBUT	795 212	886 205
Produits		
<i>Cotisations</i>	46 945	48 433
<i>Intérêts et dividendes</i>	57 211	71 026
<i>Profits (pertes) nets en capital, réalisés et non réalisés</i>	73 325	(80 694)
	177 481	38 765
Charges		
<i>Prestations et rentes</i>	43 843	127 028
<i>Honoraires de gestion</i>	1 703	2 111
<i>Virements de réserve aux fonds généraux</i>	10 070	619
	55 616	129 758
SOLDE À LA FIN	917 077	795 212

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1 - MODE DE CONSTITUTION

La compagnie a été constituée le 1^{er} juillet 1990 au moyen de la concentration par fusion de l'Assurance-vie Desjardins et de La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie ltée, en vertu de la Loi sur les assurances du Québec et d'une loi privée de l'Assemblée nationale du Québec.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES DES FONDS GÉNÉRAUX

Les états financiers figurant dans le présent rapport répondent aux conventions comptables généralement reconnues ou prescrites par la Loi sur les assurances du Québec. Certaines des plus importantes conventions comptables utilisées pour la préparation de ces états financiers sont décrites ci-dessous :

A) Provision mathématique

La provision mathématique représente le montant conforme et nécessaire pour respecter les engagements de la compagnie à l'égard des contrats d'assurance et de rentes. Les provisions techniques ont été calculées selon la méthode de la prime commerciale. Ces provisions sont établies selon les hypothèses que l'actuaire responsable de l'évaluation considère comme appropriées pour les contrats en vigueur.

B) Placements à échéance déterminée

i) Obligations

Les obligations sont inscrites au coût amorti. La prime ou l'escompte sur acquisitions d'obligations est amorti sur la période comprise entre la date d'acquisition et la date d'échéance, d'après la méthode du rendement effectif.

ii) Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont inscrits au solde des prêts net des provisions pour pertes éventuelles.

iii) Avances aux assurés

Les avances aux assurés sont inscrites au coût et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats sur lesquels ces avances ont été consenties.

C) Placements à échéance non déterminée

i) Actions

Les actions sont comptabilisées au coût auquel nous ajoutons 15 % de l'écart entre la valeur comptable et la valeur marchande.

ii) Immeubles

Les immeubles détenus à des fins de placement sont comptabilisés au coût. Les immeubles repris sur prêts hypothécaires en défaut sont transférés à leur juste valeur marchande. À ces immeubles, nous ajoutons 10 % de l'écart entre la valeur comptable et la valeur marchande annuellement. La compagnie doit faire évaluer ses immeubles une fois par période de trois ans par un évaluateur agréé.

Les immeubles détenus pour les besoins administratifs de la compagnie sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile.

iii) Filiales

La compagnie détient des filiales en propriété exclusive : Laurier Life Holdings Limited, Les Assurances Sarrazin et Verret inc., ainsi que Évacmed (1990) inc. De plus, la compagnie détient 62,5 % des actions de Résidence Les Deux Aires inc. Ces placements sont présentés à la valeur de consolidation.

D) Gains et pertes sur placements

Les gains et pertes réalisés sur placements à échéance non déterminée sont portés aux résultats à raison de 15 % par année pour les actions et de 10 % pour les immeubles selon la méthode du solde dégressif. Les gains et pertes réalisés sur placements à échéance déterminée sont amortis sur la durée restante de ces actifs, maximum 20 ans. Dans les cas où un placement à échéance déterminée subit une baisse de valeur durable, la perte en résultant est portée aux résultats. Le solde non amorti des gains et pertes réalisés sur placements à échéance déterminée et non déterminée est présenté au passif comme un revenu reporté.

Les gains et pertes non réalisés sur placements à échéance non déterminée sont portés aux résultats à raison de 15 % par année pour les actions et de 10 % pour les immeubles en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur marchande. Ces gains et pertes redressent la valeur comptable des placements, comme il est mentionné à la note 2 - C) i) et ii).

E) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont établis selon la méthode de l'impôt exigible. D'après cette méthode, la provision pour impôts sur le revenu est fondée sur le revenu imposable plutôt que sur le revenu comptable.

F) Mobilier et équipement

Le mobilier et l'équipement sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile.

3 - CONVENTIONS COMPTABLES DES FONDS DISTINCTS

Les placements des fonds distincts sont comptabilisés à leur valeur marchande. Les gains ou pertes nets en capital réalisés et non réalisés sont imputés entièrement à la période.

4 - REDRESSEMENTS À LA SUITE DU CHANGEMENT STATUTAIRE DE LA COMPAGNIE ET DES MÉTHODES COMPTABLES

Le 1^{er} janvier 1991, les modifications des conventions comptables recommandées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés et adoptées par le Bureau de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec, combinées au changement statutaire de la compagnie, ont entraîné les modifications rétroactives suivantes :

- A) les placements à échéance non déterminée détenus figurent au bilan à une valeur fondée sur la moyenne mobile des valeurs marchandes alors qu'auparavant, ils étaient présentés à la valeur marchande pour les actions et au coût amorti pour les immeubles;**
- B) les gains et les pertes réalisés sont amortis selon la pratique mentionnée à la note 2 - D) alors qu'auparavant, ils étaient portés aux résultats sur une période de dix ans selon la méthode d'amortissement linéaire;**
- C) la provision mathématique est calculée selon la méthode de la prime commerciale, avec laquelle on utilise la prime contractuelle. Auparavant la provision était calculée selon la méthode canadienne 1978, avec laquelle on utilisait une prime calculée selon des hypothèses d'évaluation. L'effet de ce changement de méthode sur le bénéfice net de l'exercice courant est de 367 000 \$. Quant à l'effet sur la situation financière future, il dépendra de l'importance relative des nouvelles affaires souscrites : les provisions pour les nouvelles affaires seront généralement moins importantes dans l'année de souscription, mais elles augmenteront généralement plus rapidement par la suite;**
- D) le changement de statut de la compagnie, qui est passée de mutuelle à compagnie à capital-actions, a aussi occasionné l'attribution d'un dividende spécial aux assurés participants.**

Ces modifications ont entraîné une diminution nette de 4 423 000 \$ du bénéfice net au 31 décembre précédent. Cette diminution est due à une baisse des revenus de placements de 2 719 000 \$, à une augmentation des provisions mathématiques de 204 000 \$ ainsi qu'au versement d'un dividende de 1 500 000 \$.

Les excédents au 1^{er} janvier 1991 sont redressés comme suit :

	(en milliers de dollars)	
	Excédents affectés	Excédents non affectés
Radiation de la réserve pour l'évaluation des actions ainsi que des gains et pertes en capital reportés	(9 868)	—
Transfert de la réserve supplémentaire contre le risque du SIDA	(8 260)	8 260
Modification de la méthode de calcul de la provision mathématique	—	13 578
Modification de la méthode de calcul de la réserve complémentaire à la provision mathématique de certains contrats	6 720	(6 720)
Modification de la méthode de comptabilisation des placements	—	3 900
Modifications à la suite des changements statutaires	—	(1 500)
	(11 408)	17 518

5 - PORTEFEUILLE DES PLACEMENTS

i) Valeur des placements

	(en milliers de dollars)			
	1991		1990	
	Valeur comptable	Valeur marchande	Valeur comptable	Valeur marchande
Obligations et débetures	766 267	845 458	703 065	697 059
Actions et parts sociales	127 287	135 357	96 388	96 660
Prêts hypothécaires	821 061	859 262	793 718	785 696
Immeubles	101 721	94 238	67 408	59 419
	1 816 336	1 934 315	1 660 579	1 638 834

ii) Gains et pertes réalisés reportés

	(en milliers de dollars)	
	1991	1990
Obligations et débetures	(2 885)	(3 546)
Actions	7 493	9 243
Prêts hypothécaires	(4 711)	—
Immeubles et terrains	428	—
	325	5 697

iii) Intérêts, dividendes, loyers et gains nets en capital après déduction des frais de placements

La compagnie a comptabilisé au cours de l'exercice 1991 sur ses placements à échéance déterminée des revenus de 175 762 000 \$ et des pertes nettes sur cessions et dévaluations de 31 393 000 \$. Les placements à échéance non déterminée, pour leur part, ont occasionné des pertes de 1 316 000 \$ et des gains nets sur cessions de 2 612 000 \$.

6 - IMMEUBLES

	(en milliers de dollars)	
	1991	1990
Édifice du siège social	10 015	9 447
Amortissement accumulé	(2 851)	(2 639)
Valeur nette	7 164	6 808
Autres immeubles	81 128	49 956
Terrains	13 429	10 644
	101 721	67 408

7 - MOBILIER ET ÉQUIPEMENT

	(en milliers de dollars)	
	1991	1990
Mobilier et équipement	27 591	25 229
Amortissement accumulé	(20 631)	(17 801)
Valeur nette	6 960	7 428

Les charges administratives de l'exercice comprennent une charge d'amortissement de 2 452 000 \$ (3 033 000 \$ en 1990).

8 - ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

	(en milliers de dollars)	
	1991	1990
Obligations	308 712	312 114
Actions	490 544	321 491
Prêts hypothécaires	66 155	84 436
Autres éléments d'actif	55 470	79 672
Actif total	920 881	797 713
Autres éléments de passif	(3 804)	(2 501)
Avoir des participants	917 077	795 212

9 - CAPITAL-ACTIONS

	(en milliers de dollars)	
	1991	1990
100 000 000 d'actions ordinaires, sans valeur nominale, pouvant être émises pour une considération globale de 100 000 000 \$		
Émis et versé	4 238 851	2 120
	2 120	2 120

10 - BÉNÉFICE PAR ACTION

La part des résultats de l'exercice attribuable aux actionnaires représente un bénéfice net de 2,67 \$ par action (4,88 \$ en 1990).

11 - DÉPENSES D'ADMINISTRATION

Le poste «Administration» inclut en 1991 une cotisation spéciale que la compagnie a payée, sous protêt, de 1 916 000 \$. La compagnie pourrait recevoir au cours des prochaines années un avis de cotisation additionnelle dont le montant n'est pas connu. Malgré les prétentions de la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes à pouvoir émettre une cotisation additionnelle pour une ou plusieurs années ultérieures, la compagnie, sur la foi d'une opinion de ses avocats-conseils, n'est pas convaincue qu'elle devra payer à l'avenir une cotisation en remboursement de la cotisation déjà versée par d'autres compagnies d'assurance.

12 - PARTICIPATIONS ET RISTOURNES

Ces sommes comprennent en 1991 une provision de 14 614 000 \$ (13 880 000 \$ en 1990) pour payer la taxe de vente du Québec de 9 % sur les primes d'assurance prêt et d'assurance épargne.

13 - IMPÔTS SUR LE REVENU

Le taux d'imposition effectif est établi de la façon suivante :

	1991 %	1990 %
Taux d'imposition prévu par la Loi	35,4	35,1
Augmentation (diminution) du taux combiné d'imposition en raison :		
- du revenu de dividendes non imposables	(14,6)	(5,8)
- de la portion non imposable des gains en capital	—	0,2
- du redressement des gains et des pertes amortis, afférents aux placements à échéances déterminée et non déterminée	(22,4)	(3,3)
- du redressement, aux fins fiscales, des provisions mathématiques	8,6	0,1
- du redressement, aux fins fiscales, de diverses dépenses d'exploitation	(7,4)	11,1
- du résultat des filiales	3,9	—
- de l'excédent des impôts des grandes sociétés	13,2	—
- de l'impôt sur le revenu de placements	6,4	—
- des ajustements des années antérieures	0,6	—
Taux d'imposition effectif	23,7	37,4

14 - ENGAGEMENTS

A) Baux

La compagnie a signé avec Place Desjardins Inc., compagnie apparentée, un bail net échéant le 31 décembre 2005 pour les locaux du Bureau La Sauvegarde. En outre, la compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation pour l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

Les engagements pour les différents autres baux s'échelonnent sur une période d'environ trois ans.

Les versements minimums concernant ces baux totalisent 10 264 000 \$ et les versements pour les cinq prochains exercices se chiffrent respectivement à 1 745 000 \$ en 1992, 1 373 000 \$ en 1993, 1 142 000 \$ en 1994, 901 000 \$ en 1995 et 688 000 \$ en 1996.

B) Convention d'appui

En vertu d'une convention d'appui signée avec Place Desjardins Inc., la compagnie s'est engagée à verser un loyer additionnel de 964 000 \$ à raison d'environ 241 000 \$ par an pour les exercices 1992 à 1995. Selon certaines circonstances prévues à la convention d'appui, le versement du loyer additionnel pourrait éventuellement être prolongé jusqu'à l'expiration du bail.

Compte tenu de certaines conditions de rentabilité de Place Desjardins Inc., cette dernière pourrait rembourser des montants jusqu'à concurrence des sommes mentionnées précédemment au cours des exercices 1992 à 1996.

15 - ÉVENTUALITÉ

Un avant-projet de loi daté du 20 décembre 1991 a été déposé à la Chambre des communes pour éviter toutes conséquences fiscales négatives pouvant résulter de la fusion de l'Assurance-vie Desjardins et de La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie ltée.

16 - OPÉRATIONS ENTRE COMPAGNIES APPARENTÉES

La compagnie est la propriété de La société financière des caisses Desjardins inc., dont 100 % des actions en circulation sont la propriété de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et des caisses. La compagnie effectue certaines transactions commerciales avec d'autres institutions du Mouvement des caisses Desjardins. Outre les transactions déjà mentionnées à la note 14 au sujet des engagements, les principales transactions effectuées en 1991 avec certaines institutions membres et sa filiale La Compagnie d'Assurance-vie Laurier sont les suivantes :

- acceptation de contrats d'assurance et de réassurance par la compagnie pour une prime nette de 40 469 000 \$ (28 743 000 \$ en 1990);
- traitement informatique pour un montant global de 1 068 000 \$ (947 000 \$ en 1990);
- honoraires et cotisations versés de 1 830 000 \$ (3 054 000 \$ en 1990).

De plus, la compagnie effectue ses transactions bancaires avec la Caisse centrale Desjardins du Québec et la Caisse populaire de Lévis.

17 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains postes de l'exercice précédent ont été redressés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1991.

BUREAUX ET AGENCES

SIÈGE SOCIAL

200, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 6R2
(418) 835-2534*

Bureau La Sauvegarde
1, Complexe Desjardins
Montréal (Québec)
H5B 1E2
(514) 285-7700**

Communications
(418) 835-2200*

ASSURANCES ET RENTES COLLECTIVES

Ventes, région Ouest
Montréal (Québec)
(514) 281-7110

Ventes, région Est
Québec (Québec)
(418) 877-9666

ASSURANCES ET RENTES DES CAISSES

Représentation, assurance voyage
Montréal (Québec)
(514) 288-1725

Représentation, hors Québec
Montréal (Québec)
(514) 288-5743

Représentation, région Ouest
Montréal (Québec)
(514) 288-5743

Représentation, région Est
Lévis (Québec)
(418) 835-2118*

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Lévis
(418) 835-4480*

Montréal
(514) 285-7739**

ASSURANCES ET RENTES INDIVIDUELLES

Abitibi — Témiscamingue
Gaétan Doucet, directeur
1, rue du Terminus Est
Rouyn-Noranda J9X 3B5
(819) 762-3569

Bureau Amos
4, rue Principale Nord
Bureau 105
Amos J9T 3X2
(819) 732-5264

Bureau Val d'Or
Place 2000
450, 3^e Avenue
Bureau 201
Val d'Or J9P 1S2
(819) 824-3633

Charlesbourg — Beauport
Alain Mathieu, directeur
4765, 1^{re} Avenue
Bureau 240
Charlesbourg G1H 2T3
(418) 622-7256

L'Estuaire

Sylvain Lévesque, directeur
320, rue Saint-Germain Est
Bureau 401
Rimouski G5L 1C2
(418) 723-9291

Bureau Sept-Îles
(418) 968-4022

Desjardins

Léandre Boutin, A.V.A., directeur
7777, boul. de la Rive-Sud
Bureau 202
Lévis G6V 6Z1
(418) 837-2421

Drummondville

Pierre Lafleur, directeur
2950, boul. Lemire
Bureau 203
Drummondville-Sud J2B 7J6
(819) 477-5300

Estrie

Gaétan Ste-Marie, directeur
100, rue King Est
Bureau 100
Sherbrooke J1G 1A4
(819) 821-2131

Lanaudière

Louis Rouleau, A.V.A., directeur
10, rue Notre-Dame
Bureau 300
Repentigny J6A 2N9
(514) 581-1710

Bureau Joliette

187, rue St-Pierre Sud
Joliette J6E 5Z1
(514) 752-1633

Laurentides

Pierre Marcotte, directeur
424, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme J7Z 5B1
(514) 565-4413

Laval

Raymond Lebrun, directeur
1200, boul. Chomedey
Bureau 300
Laval H7V 3Z3
(514) 686-8880

Mauricie

Mario Huard, directeur
1350, rue Royale
Bureau 775
Trois-Rivières G9A 4J4
(819) 374-6256

Montérégie

Gilles Verreault, directeur
6, Place du Commerce
Bureau 100
Brossard J4W 3J9
(514) 672-1758

Montréal-Laurier

Raymond Robillard, A.V.A., directeur
6020, rue Jean-Talon Est
Bureau 770
Montréal H1S 3B1
(514) 259-3399

Montréal-Ouest

André Carrier, directeur
5252, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 410
Montréal H4A 3S5
(514) 485-2424

Montréal-Rive-Sud

Guy Lafrance, directeur
5900, boul. Cousineau
Bureau 204
Saint-Hubert J3Y 7K8
(514) 445-4462

Montréal-Ville-Marie

Denis Belval, A.V.A., directeur
7333, Place des Roseraies
Bureau 204
Ville d'Anjou H1M 2X6
(514) 355-5066

Outaouais

Jean-Paul Descoeurs, directeur
144, boul. de l'Hôpital
Bureau 610
Gatineau J8T 7S7
(819) 568-1313

Québec-Laurier

Claude Doyon, directeur
2700, boul. Laurier
Tour Frontenac
Bureau 404
Sainte-Foy G1V 2L8
(418) 658-7337

Richelieu — Yamaska

Jean-Charles Royer, directeur
1695, rue Girouard Ouest
Bureau 200
Saint-Hyacinthe J2S 2Z9
(514) 773-1531

Saguenay — Lac Saint-Jean

Jean-Guy Maltais, directeur
345, rue des Saguenéens
Bureau 101
Chicoutimi G7H 6K9
(418) 549-7518

FILIALES

Évacmed

606, rue Cathcart
Bureau 600
Montréal H3B 1K8
(514) 875-5539

La Compagnie d'Assurance-vie Laurier

304 The East Mall, 9th Floor
Etobicoke, Ontario M9B 6E2
(416) 234-7606

* On peut joindre ce numéro sans frais partout au Québec en composant le 1 800 463-4810 et en demandant le poste identifié par les quatre derniers chiffres du numéro.

** On peut joindre ce numéro sans frais partout au Québec en composant le 1 800 361-7285 et en demandant le poste identifié par les quatre derniers chiffres du numéro.

100 %
**MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES
ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS**

100 %
**CAISSE CENTRALE
DESJARDINS DU QUÉBEC**

100 %
**LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES
CAISSES DESJARDINS INC.**

100 %
**La Société de portefeuille
du Groupe Desjardins
assurances générales inc.**

100 %
**NorGroupe,
assurances générales inc.**

100 %
**La Sécurité,
compagnie d'assurances
générales du Canada**

90 %
**Assurances générales
des caisses Desjardins inc.**

100 %
**Assurance-vie
Desjardins inc.**

100 %
**Laurier Life
Holdings Ltd.**

100 %
Évacmed

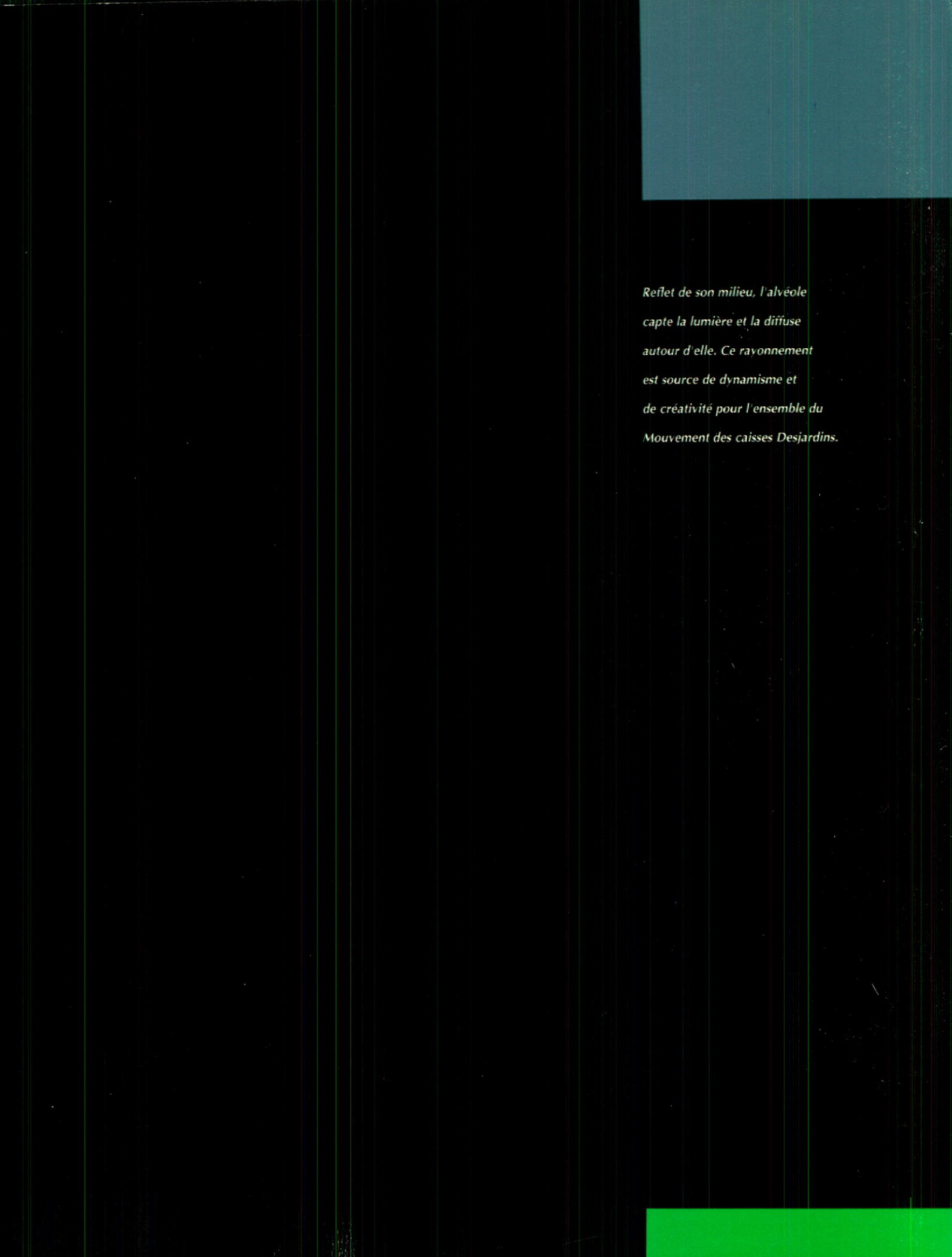
75,3 %
Trustco Desjardins inc.

100 %
**Crédit industriel
Desjardins inc.
Location Desjardins**

100 %
**Fiducie Desjardins
Gestion Placements
Desjardins inc.**

100 %
**Valeurs mobilières
Desjardins inc.
Disnat**





*Reflète de son milieu, l'alvéole
capte la lumière et la diffuse
autour d'elle. Ce rayonnement
est source de dynamisme et
de créativité pour l'ensemble du
Mouvement des caisses Desjardins.*